

# BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE LAIRE



« Le cœur du village a  
poursuivi sa  
métamorphose »

**P.12** Les travaux

**P.14** La fin de l'installa-  
tion de la fibre

**P.19** L'inauguration de la  
mairie

**P.25** Les activités de  
l'ASCL



# SOMMAIRE

## La commune

Edito .....	p.4
Les actualités de la commune .....	p.5
Informations mairie .....	p.6
Civisme .....	p.7
Conseil municipal .....	p.8
Pôle des écoles liées.....	p.9
Affouage.....	p.11

## Les évènements

Les travaux 2022.....	p. 12
L'éclairage LED .....	p. 13
La fibre optique .....	p. 14
L'inauguration de la mairie .....	p. 19
Le fleurissement .....	p. 22
Les décorations hivernales.....	p. 24

## La vie associative

L'ASCL.....	p.25
Art floral .....	p.26
Atelier peinture .....	p.26
Marche nordique. ....	p.26
Téléthon .....	p.27
Atelier théâtre . ....	p.27
Comité Jeunesse.....	p.27
Randonnées.....	p.28
Association de chasse .....	p.30



Mesdames, Messieurs,

Pour de nombreuses familles le bulletin municipal est attendu avec plaisir au début de chaque nouvelle année.

Il apporte une synthèse sur le bilan de l'année écoulée et des perspectives pour l'année à venir.

C'est pourquoi nous souhaiterions que chacune et chacun d'entre vous puissent en faire la lecture, au même titre que les comptes rendus des conseils municipaux que nous nous efforçons de vous transmettre très régulièrement.

Nous avons privilégié la voie électronique pour cette transmission (site gratuit Illiwap, site internet de la commune).

Des informations urgentes (Qualité de l'eau, arrêtés sécheresse, coupures de courant...) doivent être mises à la portée de tous c'est pourquoi il vous incombe de connaître la conduite à tenir.

La version papier distribuée dans les boîtes aux lettres reste possible mais nous la réservons aux personnes qui n'ont pas accès à internet.

**En 2023** avec la conseillère numérique (Madame Marie-Paule FLORIN) mise à disposition par le département de Haute-Saône au service de la C.C.P.H, nous mettrons en place des formations, afin de remédier aux difficultés que rencontrent certaines personnes à maîtriser l'outil informatique.

**En 2022** dès le mois de Janvier il était possible d'accéder au très haut débit tant attendu mais parfois avec un délai plus long dans certaines rues. Actuellement ce sont près de 80% des foyers qui ont contracté avec un opérateur (Orange, Free...)

Nous avons inauguré la nouvelle mairie, rendue accessible avec le secrétariat au rez-de-chaussée. Le bâtiment a atteint la norme BBC afin de minimiser les coûts de fonctionnement. Cette opération a été possible grâce à l'obtention de subventions à hauteur de 80% du coût total des travaux.

Le conseil municipal a à cœur de maintenir un village agréable à vivre , « Là où l'on se sent bien, l'on vit bien », c'est pourquoi le comité fleurissement n'a pas ménagé sa peine pour entretenir les massifs

fleuris et installer des décorations fortement appréciées pendant la belle saison mais aussi à Noël, Pâques...Le jury départemental a proposé la 3° fleur au label des villes et villages fleuris, c'est la reconnaissance du travail réalisé par le conseil municipal et les bénévoles, pas assez nombreux, et que nous remercions infiniment. Tous ces efforts vont dans le sens de mettre en valeur notre patrimoine et rendre le village accueillant.

**En 2023** nous saisissons l'opportunité d'un financement à 100%, prioritaire pour l'enfouissement des lignes électriques à 4 fils, dans la rue des Crêts et rue de La Fontaine. Le reste à charge pour la commune concerne l'implantation des candélabres. Ce sera l'occasion de prendre une décision au sujet de l'extinction de l'éclairage public au cours de la nuit.

D'importants travaux de voiries et d'aires de stationnement seront réalisés dans plusieurs rues (de Verlans, de Trémoins, impasse des Champs, du Grand Bois, de Vyans le val).

Nous contribuons au dynamisme de notre Communauté de Communes(CCPH).

A ce niveau nous veillons à maintenir des services de qualité (Périscolaire, Petite enfance, Bassin d'apprentissage de la natation, Transports en commun, Culture et Loisirs...) mais aussi à préserver l'attractivité du territoire afin de renforcer l'activité économique créatrice d'emplois.

Je remercie tous les volontaires qui s'investissent dans les causes humanitaires (Téléthon, Entraide, ADAPEI, Ligue cancer, Restos du cœur...), tous les membres qui gèrent et soutiennent l'A.S.C.L afin d'organiser des activités culturelles et de loisirs fort appréciées.

Je remercie l'ensemble du personnel et le conseil municipal qui s'efforcent de maintenir un développement harmonieux de notre village.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une très belle année 2023. Qu'une bonne santé vous accompagne pour bien vivre « dans LAIRE du TEMPS ».

*André-Marie DEPOUTOT,  
Maire de Laire*

## Le repas des aînés

Le 8 mai 2022, 50 personnes ont été accueillies pour le repas des aînés de la commune.



## Bienvenue aux nouvelles familles :

**Mr et Mme GUIHOT Mickaël** : au 1, Grande Rue

**Mr et Mme De SIMONE Luigi** au 20 Grande Rue (ex PETITJEAN)

**Mr DE SIMONE Julien et Mme LIGIER Charline** au 44 Grande Rue (ex COTTET)

**Mme CAGNON Charlène et Mr PHILLIPS Giovanni** au 8, rue de Vyans-le-Val (ex TAVERNIER)

**Mr et Mme HAMBLLI Ridha** au 18, rue de Vyans-le-Val (ex GEHIN)

**Mr CUCHE Jérémy et Mme COSTE-FARGUET Sarah** au 16, rue de Verlans (ex VERMOT – DESROCHES)

**Mr VUILLEY Romain et Mme DEMAIN Léa** au 5, rue de la Prairière (ex FAIVRE VUILLIN)

**Mr TAHOT David et Mme VAUTHIER Florence** au 2 rue de la Ruotte

**Mme FELIZAT Morgan** au 3 rue Chemin des Crosottes

## Sincères condoléances aux familles :

25.01.2022 : PAGES Charles

01.07.2022 : ORNY Alexis

05.09.2022 : MARCHAL Danielle

18.11.2022 : AUBRY Jean

## Bienvenue aux nouveaux-nés :

04.02.2022 : GRAPPIN Chloé

08.03.2022 : MISIEWICZ Ambre

Le municipalité s'associe à la joie des familles et offre un album pour une naissance et un bouquet aux mariés. Lors d'un décès, l'avis est affiché aux panneaux et les cloches retentissent. La municipalité transmet une gerbe à la famille.

## Félicitations aux jeunes mariés :

26.03.2022 : Camille LIBIS et Otmane EL ALAMI

03.09.2022 : Alizée VIAN—COMTE et Anthony TLIDJANE

24.09.2022 : Justine DEVENOGES et Christophe DUHAMEL

## Opération brioches ADAPEI:

Pari réussi pour le retour de l'opération Brioches après 2 années blanches.

La collecte sur la commune de Laire s'élève à 929,20€.

Merci à tous pour votre engagement et celui de l'ensemble des bénévoles qui se mobilisent pendant plusieurs jours en faveur de la cause des personnes handicapées.

*Martine Bourgon*





## Prévenir la mairie :

- Pour un emménagement ou un déménagement
- Pour un changement de situation de famille (naissance, mariage, décès, études supérieures, absences de longue durée...).

Ces déclarations sont importantes pour déterminer notamment la redevance des ordures ménagères.

- Pour la vérification du branchement au réseau public d'assainissement avant le remblayage de la fouille.
- Pour une ouverture de chantier ou un achèvement de travaux.

## Salle socioculturelle :

La salle socioculturelle est mise à disposition gratuitement :

\* à la Municipalité, pour des rencontres et réunions (Communauté de Communes, écoles, activités sociales)

\* aux associations (loi 1901) dont le siège social se trouve à Laire (assemblées générales, activités associatives, culturelles et sportives), dans la limite des possibilités.

\*pour le décès d'un habitant du village.

## Tarifs de location :

		Eté	Hiver
	Week-end	160 €	220€
<b><u>Habitants</u></b>	Journée	80€	110€
	½ journée*	55€	80€
	Week-end	320€	440
<b><u>Extérieurs</u></b>	Journée	160€	220€
	½ journée*	110€	160€

Votre secrétaire de mairie,  
**Laurence BERTHET** est à  
votre service :

les **mardis**, et **vendredis** de  
**14h30 à 18 h**,

le **mercredi** matin de  
**9h à 12h** et

les **1er** et **3ème** samedis du  
mois de **10 h à 12 h**.

Tel : **03.81.92.33.75**

[mairiedelaire@orange.fr](mailto:mairiedelaire@orange.fr)

## Les travaux de bricolage extérieur et de jardinage peuvent-être effectués :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h - de 14h à 19h30.

- le samedi : de 9h à 12h - de 14h à 19h.

**SAUF LES DIMANCHES ET JOURS FERIES**

Pour différentes raisons, certaines personnes sont amenées à enfreindre ce règlement. On peut comprendre parfois que des raisons majeures conduisent à un tel comportement.

La loi ne tolère aucune dérogation. Il appartient à chacun de prendre toutes les dispositions nécessaires pour obtenir la bienveillance de ses voisins. Le dialogue préalable peut, dans de très nombreux cas, épargner les querelles inutiles et désagréables pour non respect des règles de vie élémentaires.

### La taille des arbres et haies

**Les riverains doivent obligatoirement tailler les haies ou arbres en bordure de voie publique afin de :**

- ne pas gêner le passage des piétons sur les trottoirs
- ne pas masquer les panneaux de signalisation ou la visibilité aux intersections
- ne pas toucher les lignes des réseaux EDF, Télécom

**De même, il est important de respecter la taille réglementée des haies ou arbres des propriétés.**

déchetterie de Désandans			déchetterie de Héricourt		
<b>Été :</b> du 1er Mars au 31 Octobre			<b>Été :</b> 1 mars au 31 octobre		
Lundi	9h - 12h	13h30 - 18h	Lundi	9h - 12h	13h30 - 18h
Mardi	<b>Fermé</b>	<b>Fermé</b>	Mardi	9h - 12h	13h30 - 18h
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 18h	Mercredi	9h - 12h	13h30 - 18h
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 18h	Jeudi	9h - 12h	13h30 - 18h
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 18h	Vendredi	9h - 12h	13h30 - 18h
Samedi	9h - 12h	13h30 - 18h	Samedi	9h - 12h	13h30 - 18h
<b>Hiver :</b> du 1er Novembre au 28/29 février			<b>Hiver :</b> 1er novembre au 28/29 février		
Lundi	9h - 12h	13h30 - 17h	Lundi	9h - 12h	13h30 - 17h
Mardi	<b>Fermé</b>	<b>Fermé</b>	Mardi	9h - 12h	13h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h	Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 17h	Jeudi	9h - 12h	13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h	Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h	Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h
Tél : 03 81 93 57 76			Tél : 03.84.46.49.31		

### Déneigement :

Le déneigement des rues est assuré par l'entreprise SCHORI qui effectue cette tâche avec professionnalisme .

Le déneigement des trottoirs est l'affaire de tous les riverains (article L2122-28 Code Général des Collectivités territoriales) : il appartient donc à chacun de déneiger le trottoir longeant sa propriété.

**Merci pour votre implication dans la mise en sécurité de notre commune.** La commune doit assurer l'entretien aux abords des bâtiments publics et faire jouer la solidarité auprès des personnes âgées ou handicapées.

## Numéros utiles :

**Syndicat des eaux de Champagne :** 03 84 23 17 92

**Poste de Bavans :**  
03.81.96.23.50

**EDF/GRDF dépannages électriques :** 0810.33.32.25

**Médecin de garde :** 39.26

**Pharmacie de garde :** 39.15

**Centre anti-poison de Lyon :**  
04.72.11.69.11

## Nos amis les bêtes

La divagation des animaux est interdite.

La responsabilité du propriétaire serait engagée en cas de dommage causé par ceux-ci.

Par ailleurs, les propriétaires doivent veiller également :

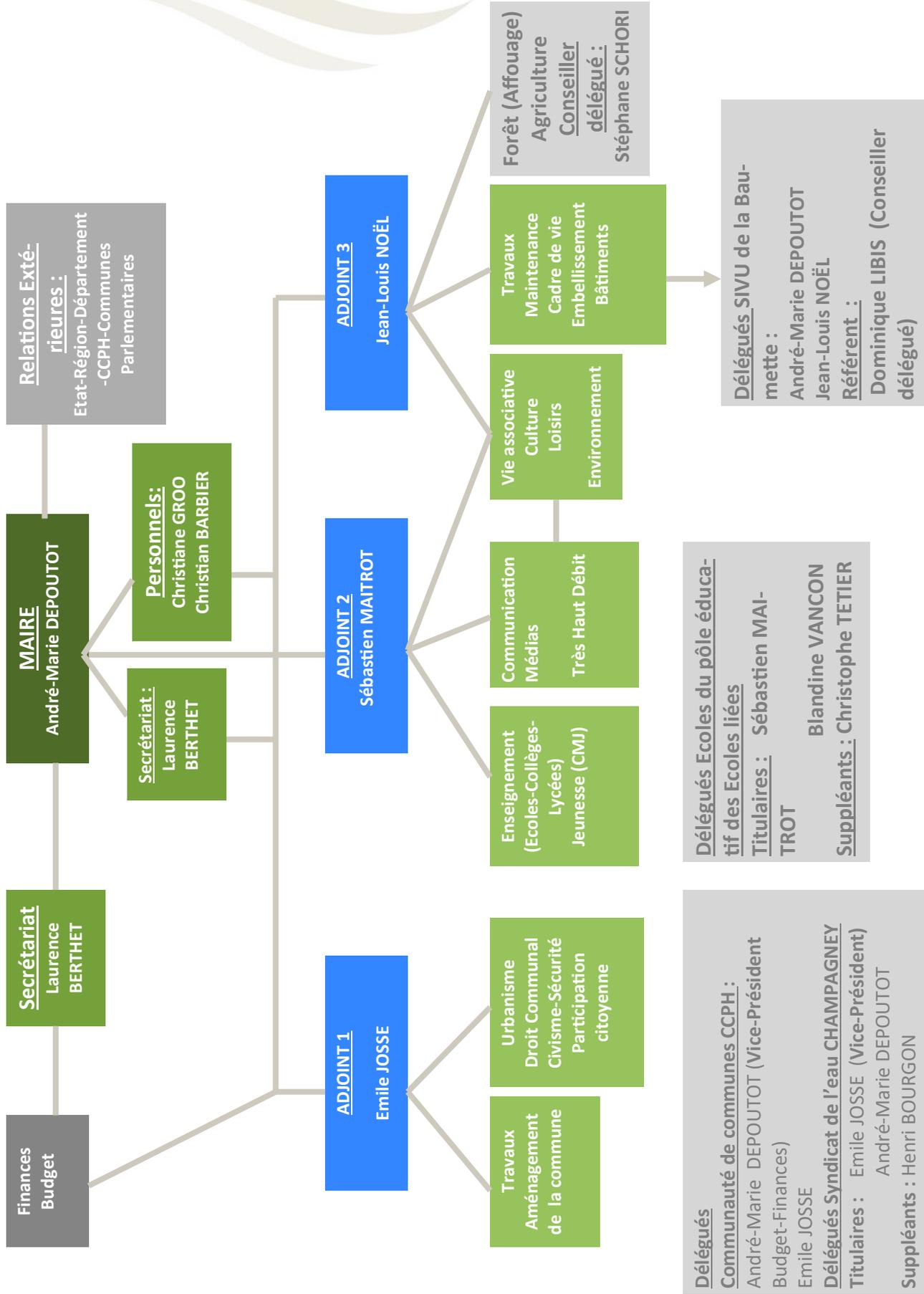
- aux aboiements intempestifs,
- aux déjections sur la voie publique (trottoirs, place du village...).

Il est simple de prévoir le nécessaire avant de partir en promenade...

## Le brûlage des végétaux

Afin de préserver la qualité de l'air de notre village, il est interdit de brûler les déchets végétaux ou autres issus du jardinage, désherbage, taillage, élagage. **(Plan de protection de l'atmosphère)**

Nous vous demandons de bien vouloir utiliser les services des déchetteries de Désandans et d'Héricourt (se renseigner en mairie pour obtenir les cartes d'accès).





En 2022, le **Pôle des Ecoles Liées**, dirigé par Anne-Laure BANDELIER, comprend **7 classes** (de la TPS au CM2) et accueille **163 élèves**. A titre indicatif, 149 élèves sont attendus pour la rentrée de 2023. En raison du nombre de classes actuelles et de la répartition des élèves, il n'y aura plus d'accueil de TPS à la rentrée 2023.

## Actions menées (liste non exhaustive) : de beaux moments partagés !

- **Sorties scolaires** : balade contée et rencontre avec un apiculteur, Ville de Luxeuil-Les-Bains, activités nature au Haut-du-Them ;
- **Musique** : avec les professeurs de l'Ecole de musique d'Héricourt ; audition et connaissance des instruments et concert de fin d'année à la salle des fêtes à Coisevaux, concert de la chorale du collège Curie à la Cavalerie à Héricourt ;
- **Semaine culturelle** : grâce à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et à l'intervention de la Compagnie « Un château en Espagne », des intervenants en pratiques artistiques ont animé des ateliers dans les classes : arts plastiques, théâtre, écriture ... Les travaux réalisés par les élèves étant ensuite exposés à l'école ;
- **Théâtre** (suite de la semaine culturelle) : spectacle « Blanche », une adaptation du conte de Blanche Neige, à la salle des fêtes d'Héricourt.

## Projet d'école :

En **2022-2023**, les enseignantes ont défini une nouvelle action : la participation au concours de lecture « les Incorruptibles ». Il s'agit de lire en classe une série de livres adaptés au niveau des élèves et d'élire le livre préféré de la classe. Cette action permet d'agir dans plusieurs domaines : la lecture et la littérature mais aussi les valeurs de la République, la vie citoyenne, la démocratie - lire une œuvre de jeunesse, raconter à d'autres, présenter une œuvre, donner son avis, échanger, participer à un débat, voter, faire part de ses émotions.

**LES INCORRUPTIBLES**  
LE PREMIER PRIX LITTÉRAIRE DÉCERNÉ PAR LES JEUNES LECTEURS

## Statistique des scolarisations :

**27** enfants du village sont scolarisés sur le Pôle des Ecoles liés à Coisevaux

**3** enfants sont scolarisés sur un pôle scolaire de la ville d'Héricourt

**3** enfants du village sont scolarisés sur d'autres communes extérieures à la CCPH





# PÔLE SCOLAIRE COISEVAUX

## Amis des Ecoles :



L'association des Amis des Ecoles est très présente. Elle organise dans l'année diverses manifestations et apporte un soutien financier aux projets des enseignantes :

- Kermesse
- Sous la forme de tracts directement donnés aux familles : vente de fromages, de fleurs, de gâteaux et chocolats, de sapins ...

Les traditionnelles photos individuelles des élèves de l'école et des fratries sont quant à elles proposées à la vente sous différentes formes : portrait, calendrier, mug, pot à crayon, boule de Noël, boule à neige, carte de vœux ...

## Activités sportives :



Piscine : L'école bénéficie de 5 créneaux ; chaque classe du CP au CM2 va à la piscine sur une quinzaine de séances réparties en 4 périodes.

APQ30 : 30 minutes d'activités physiques quotidiennes. Elles peuvent se faire pendant les récréations, les temps de motricité ou d'EPS, à l'extérieur ou en salle de motricité.

## Langues vivantes :

Les enseignantes de l'école prennent en charge l'enseignement de l'anglais. Il n'y a plus d'enseignement de l'allemand dans l'école.

## Les horaires du pôle :

### Le matin:

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h15 à 11h15

### L'après-midi:

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h15 à 16h15

## Sécurité :

Quatre exercices sont prévus dans l'année scolaire : 1 exercice attentat-intrusion et 1 exercice risques majeurs + 2 exercices d'incendie.

Ce genre d'exercice prend place maintenant chaque année et fait partie des obligations de sécurité.

Les enseignantes préparent les élèves avec des instructions correspondant à leur âge.

## Les transports scolaires :

Les écoliers de LAIRE bénéficient du transport scolaire organisé par la CCPH ( y compris un retour dans leur village lors de la pause de midi ).



## Horaires des transports scolaires :

L, M, J, V

MATIN

APRES-MIDI



# COUPES DE BOIS

« Sur les 316 hectares de notre commune, la forêt occupe 116 hectares répartis en 22 coupes gérées par l'Office National des Forêts »

Le bois de chauffage est attribué aux affouagistes par tirage au sort.

L'affouage est réservé aux personnes résidant dans la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours qui en ont fait la demande.

En 2022, notre commune a compté 60 personnes inscrites pour l'affouage.

Il est rappelé que les affouagistes ne doivent pas vendre du bois à l'extérieur du village.

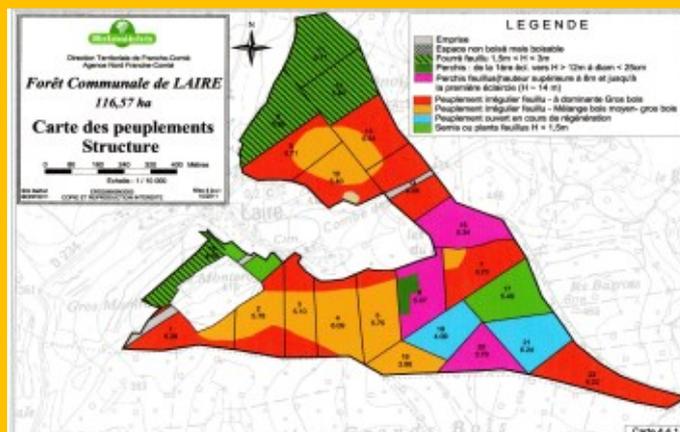
En 2022, la commune a retenu les Jardins du Mont Vaudois pour façonner le bois d'affouage. Seize foyers ont choisi cette option ce qui représente environ 72 stères.

## LES GRUMES

La vente des grumes au cours de l'année 2022 s'est élevée à 4 602 euros.

Les travaux d'entretien et d'investissement se sont élevés à 4 208.49 euros TTC. Les frais de garderie s'élèvent à 441.67 euros. Cela représente 12% des revenus cumulés, générés par l'exploitation de la forêt.

En contrepartie l'O.N.F organise annuellement les travaux nécessaires au développement de la forêt et la vente des coupes inscrites dans le plan de gestion. Celui-ci a été établi pour une période de 20 ans.



L'affouage aura lieu en 2023 dans les parcelles 13 ,15 et 5.



Chaque lot de bois était de 4.5 stères en moyenne. Pour les personnes de plus de 70 ans, une remise de 30 € sera offerte comme cadeau de fin d'année.

**Important :** L'affouage de l'année 2022 / 2023 doit être terminé avant le 30 juin 2023. Pour prétendre à une part de bois, l'affouage 2022 doit être impérativement débardé et payé. Le comité bois remercie les bénévoles qui participent au marquage du bois d'affouage.

## Eclairage public, installations de lampes LED

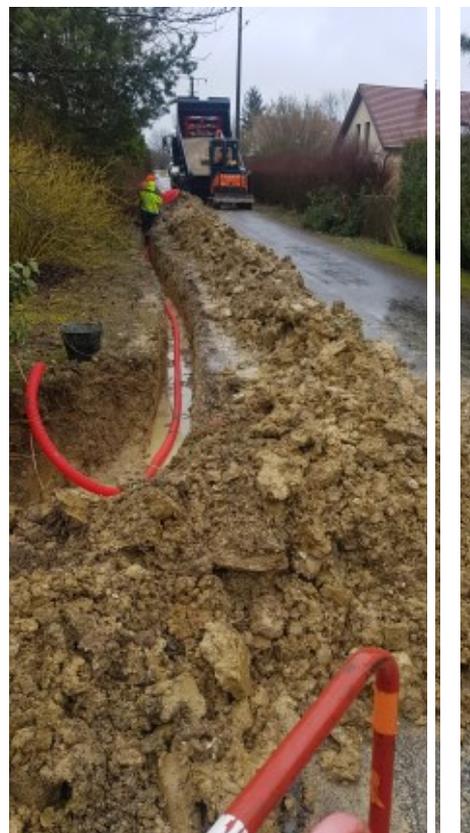


Rue de Verlan

La commune possède 80 lampadaires. 60 lampadaires ont été rénovés .  
28 l'ont été en 2022.

Ceux restant sont neufs.  
Nous procéderons à leur remplacement par des leds dans un avenir proche.

3 nouveaux lampadaires ont été implantés. Pour certains l'absence de lumière serait un facteur d'insécurité.



Chemin des Crosottes



Coût des travaux : 26 881€ H.T 32 257.20 TTC

Subvention : 13 442€

Récupération TVA au taux de 16,404%



Rue de VYANS LE VAL



Le passage en sous terrain est privilégié mais le coût du génie civil peut être dissuasif.

Il est préférable afin d'endommager au minimum la chaussée de le prévoir avant tout projet de réfection de celle-ci.

Le projet d'enfouissement de la ligne à 4 fils dans la rue des Crêts et rue de la Fontaine prévoit d'emprunter au maximum les accotements mais des portions de voirie seront creusées.



## Fin des travaux du déploiement de la fibre optique



Attendue avec beaucoup d'impatience, la fibre optique est arrivée dans les foyers (ftth) fort nombreux à en avoir fait la demande.

**Notre rattachement à la CCPH a permis d'avancer plus rapidement l'accès au très haut débit.**

Annoncé en 2021 le raccordement est devenu opérationnel dès janvier 2022 (Mairie 12 janvier).

Un délai supplémentaire de trois mois a été nécessaire dans trois rues pour finaliser le projet.

Des problèmes techniques (gainés cassées ou bouchées, chambres de raccordement enfouies..) et administratifs, en raison de la mise en concurrence obligatoire pour les différents prestataires (Orange, Free pour l'essentiel), ont freiné l'ouverture de certaines lignes.



Intervention au NRO d'Héricourt



Remise à niveau d'une chambre



La fibre arrive directement en un seul câble du PBO à la prise optique installée à un endroit stratégique du bâtiment.

Il est désormais possible d'utiliser différents appareils (téléviseur, téléphone...) en WIFI.

Dans certains cas un répéteur est nécessaire.

Avec un taux de 76% le village comparé à l'ensemble des villages faisant partie de la même plaque, possède un très bon taux de raccordements individuels.



Date	Nombre de prises commercialisables	Raccordements terminés/clients abonnés	Taux de pénétration « clients abonnés »
07/12/22	8 968	3 710	41,37%
Commune	Code INSEE	Nb d'abonnés	Nb de commandes en cours
AIBRE	25008	123	3
BREVILLERS	70096	139	6
CHAGEY	70116	180	4
CHAMPEY	70121	271	9
COISEVAUX	70160	105	1
COUTHENANS	70184	212	6
ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS	70206	154	5
HERICOURT	70285	1788	180
LAIRE	25322	128	3 76% DES FOYERS
LE VERNY	25608	48	0
LUZE	70312	218	8
MANDREVILLARS	70330	97	3
TREMOINS	70506	118	4
VYANS LE VAL	70579	84	7
VERLANS	70547	45	5
		3710	244

## Travaux de finition de la mairie

Au cours du premier trimestre 2022, des travaux de finition de la Mairie ont été réalisés.



Isolation par l'extérieur de l'annexe et revêtement par des plaques composites grand format.

Le toit est en bac acier assorti à celui du garage et de la verrière de la salle socioculturelle.

Place réservée aux PMR (personnes à mobilité réduite).

A l'intérieur de la nouvelle salle du conseil ont été installés des rideaux et un meuble comtois récupéré dans l'ancienne ferme devenue salle socioculturelle.

Cette salle fait office de bureau du Maire et de salle des mariages.

Les archives sont situées à l'étage.



Mise en valeur de la porte d'entrée du secrétariat avec un habillage en planches de chêne local.

Passage du hall d'entrée (ancien local de distillation et du pressoir) à la salle du conseil devenue accessible de plein pied.





14 années se sont écoulées depuis l'achat de l'ancienne ferme jusqu'à la restructuration totale du bâtiment Mairie.





## Travaux réalisés par le département



Afin de favoriser les écoulements d'eaux pluviales le long de la RD 234 en direction de Raynans, le curage et les têtes de canalisation ont été réalisés. A cette occasion l'accès à la parcelle communale a été agrandi.

## Menus travaux et aménagements



Installation d'une table et mise en place d'une poubelle pour les utilisateurs du terrain de sport selon la promesse faite aux jeunes pratiquants.



Remplacement de 3 arbres fruitiers au verger conservatoire



## INAUGURATION

**Samedi 14 Mai 2022**

Mairie rénovée et accessible



Un soleil généreux était au rendez-vous pour cette cérémonie officielle d'inauguration de la nouvelle Mairie.

Programmée dès l'automne 2021, pour prendre date il fallait tenir compte de la fin des restrictions sanitaires et des périodes d'élections nationales.

Il faut un peu de chance pour les organisateurs car les conditions étaient optimales pour visiter le bâtiment et accéder aisément à la salle socio-culturelle où se sont déroulés les remerciements et les discours d'usage républicain.

S'en est suivi le verre de l'amitié accompagné d'un petit cocktail en partie élaboré par les conseillères municipales que nous remercions pour leur initiative.

La traditionnelle coupe du ruban bleu blanc rouge maintenu par les enfants a donné le signal de l'ouverture pour la visite au public. Le hall d'entrée a conservé son caractère authentique et attire l'attention du nouveau visiteur qui s'empresse de le faire remarquer.

Au rez-de-chaussée est positionné le secrétariat plus fonctionnel avec des meubles de rangement et une banque d'accueil accessible aux PMR. L'ancienne salle des fêtes est devenue salle des conseils municipaux et salle des mariages selon le nombre de participants. A l'étage on accède à la salle des archives qui faisait défaut auparavant.



Des diairis restaurés par des mains expertes



Une salle de travail est également opérationnelle en cas de nécessité.

Le visiteur pouvait découvrir une exposition de tableaux prêtés par l'atelier « Comme un pinceau dans LAIRE », des photographies retraçant la chronologie des travaux aboutissant au résultat observable.

Plus largement des photographies mettaient en valeur le travail des équipes successives qui se sont investies au sein du comité fleurissement.

Les aînés étaient également mis à l'honneur.

Le public s'est ensuite dirigé dans la salle socioculturelle où l'attendait une première surprise avec une démonstration d'un groupe de jazz issu de l'école de musique du Pays d'Héricourt. Un grand merci à Hugo DIAZ le chef d'orchestre et aux musiciens.



La séance des discours « tant attendue » a permis de mettre en relief le projet global de restructuration du cœur de village.

Après le discours du Maire, se sont exprimés dans l'ordre protocolaire Madame Christine BOUQUIN Présidente du Département 25,

Monsieur Eric OTERNAUD Conseiller Régional représentant Marie Guite DUFAY Présidente de Région, Madame la Sénatrice Annick JACQUEMET, Monsieur le Député Denis SOMMER.

Monsieur le Sous-Préfet Jacky HAUTIER représentant également monsieur le Préfet François COLOMBET a clôturé les discours en félicitant la commune pour l'ensemble de ses projets et en annonçant l'attribution des subventions sollicitées dans le cadre de la D.E.T.R. pour 2023.



La troupe LAIRE de RIEN a diverti le public en jouant un sketch à caractère humoristique sur un aspect de la gestion communale.

Un grand MERCI pour leur réactivité et leur participation toujours volontaire.





Monsieur le Sous-Préfet Jacky HAUTIER, Madame la Sénatrice Annick JACQUEMIN, Monsieur le Maire André-Marie DEPOUTOT, Madame la Présidente du Département Christine BOUQUIN, Monsieur le Conseiller Départemental Bruno BEAUDREY



Parmi les invités extérieurs, Madame Catherine FORTES, V.P CCPH, Adjointe à la ville d'Héricourt, Monsieur Francis ABRY Maire de CHENEBIER, Fabrice VRILLACQ Directeur général des services de la CCPH, Roger HASENFRATZ Maire de BELLEVERNE, Monsieur Luc BOULLEE V.P CCPH Maire de VERLANS.

Depuis 2008 la municipalité s'est engagée dans la démarche de l'obtention du label Villes et Villages fleuris .

Cette adhésion fait partie intégrante d'un projet global de mise en valeur du cadre de vie.

La première fleur obtenue en 2015 et la deuxième en 2018 sont autant d'encouragements pour l'équipe de bénévoles qui ne ménage pas sa peine tout au long de l'année.

**Le 21 juillet 2022**, le jury départemental des Villes et Villages fleuris est venu faire sa visite annuelle . Un dossier intitulé: « **LAIRE, un cadre de vie où le naturel et le culturel sont en harmonie** » avait été adressé en amont aux membres du jury.

Ce dossier reprenait les différents domaines exigés par le label V.V. F:

- La mise en œuvre du projet municipal (plan paysager de la commune)
- La gestion environnementale (gestion de l'eau, des déchets verts, paillage des massifs, éclairage public leds, préservation de la biodiversité, fauchage raisonné... )
- La qualité de l'espace public (la nouvelle salle socioculturelle et la mairie classées bâtiments BBC, aménagements de la rue principale et projets à venir )
- Le patrimoine végétal (forêt, arbres et arbustes d'ornement , vergers conservatoires) et le patrimoine humain (savoir-faire des bénévoles et acquisition de nouvelles compétences)
- Animation et promotion de la démarche de labellisation: le végétal est associé à des tableaux (aspect culturel) qui varient en fonction du thème de « LAIRE du TEMPS » afin de sensibiliser les habitants et les visiteurs.





Les échanges avec le jury ont été riches d'enseignement. Les conseils sur la taille des arbres et les aménagements paysagers sont précieux pour les membres du comité fleurissement toujours en quête de nouvelles idées et compétences.

Les membres du jury départemental ont été séduits, car le 30 octobre 2022, **Doubs Tourisme** faisait part à la municipalité de sa proposition d'une **troisième fleur**.



**Joli challenge pour l'année 2023 :**  
**Obtenir la troisième fleur du jury Régional**



LAIRE du TEMPS : Les 400 ans de MOLIERE



Motivée et toujours soucieuse de rendre le village agréable l'équipe s'investit également dans les décors de NOËL.  
« **Les enfants et leurs jouets** » tel est le thème retenu, avec cette année une place toute particulière pour les **nounours**.

Petits et grands ont spontanément prêté leurs nounours pour une exposition dans la verrière de la salle socioculturelle.

Nous les en remercions vivement.

**BRAVO** aux 10 gagnants du QUIZ des nounours ! Ils seront récompensés !



## LES BÛCHES DECOREES

Toutes les bûches sont à découvrir sur le site de la Mairie

Pour la deuxième année consécutive, les villageois ont été invités à décorer une bûche de bois afin de revisiter une tradition vieille de plus de 2000 ans.

Joli succès, car cette année plus de **60 bûches** ont été mises en valeur devant les propriétés.

De « **la bûche tradition** », à « **la bûche nounours** », en passant par « **la bûche récup** » ...

Quel plaisir de les découvrir au cours d'une promenade dans les rues du village !



UN GRAND MERCI A TOUS LES PARTICIPANTS

L'année 2022 a signé le retour des manifestations publiques notamment dans la dernière partie de l'année. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

En effet, après 2 années consécutives d'annulation, nous avons pu renouer avec la traditionnelle fête du village et de son vide grenier associé. Journée très conviviale agrémentée de moments musicaux. Certains ont même fait quelques pas de danse .....

Cette journée a permis aux habitants du village de pouvoir se retrouver (tous ensemble), de profiter du beau temps et de retisser ces liens sociaux qui nous ont tant manqué pendant la période difficile écoulée.

Cette manifestation ne peut être possible que grâce à l'engagement de bénévoles qui ont œuvré en amont et pendant toute la journée. Nous tenons donc à les en remercier chaleureusement. Cette équipe de bénévoles ne demande qu'à s'agrandir car nous avons vraiment besoin d'aide pour l'organisation de nos différentes manifestations, donc si vous êtes intéressés pour nous aider, faites nous le savoir ....

2022 a été aussi l'occasion de renouer avec la scène à l'occasion des différentes représentations de notre troupe de théâtre. Ne pas monter sur scène pendant cette longue période a été difficile. Nous pouvons féliciter ces artistes pour leur retour gagnant, toute l'énergie et la joie partagées avec le public toujours aussi nombreux.

Pour finir cette année 2022, un spectacle musical de Noël à destination des petits lutins (et des grands également) a été organisé. Les yeux émerveillés des enfants faisaient vraiment plaisir à voir et le goûter qui s'en est suivi fut très apprécié....

En complément de toutes ces manifestations publiques, il ne faut pas oublier l'ensemble des ateliers sportifs et culturels que nous proposons tout au long de l'année.

Un grand merci à chacun des pilotes des différentes sections de l'association ainsi qu'à la Municipalité qui nous soutient depuis tant d'années. Pour faire vivre le village et pour que perdure cette association, il est nécessaire d'y apporter chaque année un peu de nouveauté. N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous faire différentes propositions, nous sommes à votre écoute.



## ART FLORAL

Dans la grande salle commune ont lieu des séances d'art floral une fois par mois le mardi de 18h00 à 20h00. Sur les bons conseils de Sylvie, fleuriste à Valdoie, les participantes confectionnent des compositions florales très variées.

Elles se retrouvent ainsi une bonne quinzaine dans une ambiance chaleureuse.

Le groupe est ouvert aux personnes novices ou avec expérience.

*Pascale Colle*



## ATELIER PEINTURE

Comme chaque année, l'atelier « Comme un pinceau dans Laire » se retrouve tous les mercredis de 17h00 à 19h00 sous l'œil bienveillant de leur peintre Gabriel dit « Gaby » qui encadre cette joyeuse bande d'artistes avec ses nouvelles techniques et nous offre de nouveaux horizons.

Un grand merci à notre coach pour sa patience et sa générosité à partager son savoir ainsi qu'à la Municipalité pour l'utilisation des locaux de la salle socioculturelle.

*Dominique Dormoy*



## MARCHE NORDIQUE

\*Tout au long de cette année 2022, nous avons effectué 32 sorties, une seule annulée pour cause de verglas.

\* Participation à la marche populaire à Laire organisée par les randonneurs de la vallée du Rupt avec au final une récompense....

\* Participation à la marche au profit du Téléthon à Laire.

Motivation, dynamisme, bonne humeur, convivialité et amitié sont les fils conducteurs de ce groupe de 20 personnes originaires de Laire ou villages environnants, retraités pour la plupart et conscients que l'activité physique joue un rôle important dans le maintien de la santé.

En 2023, les sorties vont se maintenir au même rythme, une fois par semaine, le Jeudi de 8H30 à 9H30 encadrées par Jean-François IBER coach sportif.

Venez nous rejoindre ! Bâtons mis à disposition pour une séance découverte.

*Martine Bourgon*

*boubou.ma@orange.fr*



Par ses différentes manifestations, le TELETHON de LAIRE a su une nouvelle fois relever le défi de la victoire sur la maladie. Si l'épreuve sportive réalisée le samedi 26/11/22 n'a pas atteint ses objectifs, par contre les repas des 26/11 et 27/11/22 sont venus nous reconforter et de très nombreux dons sont venus s'ajouter pour répondre à l'appel de l'AFM TELETHON. Toutes ces manifestations ont rapporté une collecte de 2043.00 €. Merci à toute l'équipe de bénévoles qui ne demande qu'à s'accroître.

P. LIBIS



## ATELIER THEÂTRE

En 2022, la troupe Laire de Rien a été heureuse de retrouver son public avec la pièce "Drôle de Train". Plus de 1000 spectateurs sont venus à Laire pour applaudir la troupe et très rapidement nous avons dû afficher "complet". Quel plaisir de retrouver des salles pleines, des rires et de la bonne humeur après ces 3 années compliquées pour le spectacle vivant. Pour 2023, à l'occasion du 30ème anniversaire de "Laire de Rien", nous vous proposerons un premier spectacle dès le mois de juin. Ce sera, bien entendu, une comédie pour donner à tous un bon moment de partage avec notre fidèle public.

A bientôt

Philippe Gollentz

[troupe.lairederien@gmail.com](mailto:troupe.lairederien@gmail.com)

Vous pouvez suivre l'actualité de la troupe Laire De Rien : [facebook.com/lairederientheatre](https://www.facebook.com/lairederientheatre)



La troupe de théâtre LAIRE DE RIEN, promo 2021-2022

## LES PETITS LUTINS

Après 3 années d'activités, les Lutins tirent leurs révérences. Au cours de cette année 2022, nous sommes venus à votre rencontre pour vous proposer le calendrier des lutins ainsi que différentes ventes participatives qui nous auront permis de vous proposer un beau spectacle familial. Nous avons, en effet, eu le plaisir de terminer la saison avec une belle rencontre sur le thème de Noël. La magie aura une fois de plus opérée, petits et grands auront profité d'un moment de convivialité autour d'un goûter offert par l'association. Je tiens à remercier les membres du comité des Lutins pour leur investissement et leur bonne humeur, ainsi que les habitants du village pour leur accueil très chaleureux et leurs encouragements.

Si l'aventure vous tente et que vous souhaitez à votre tour vous investir pour le dynamisme du Village, n'hésitez pas à vous rapprocher des membres de l'ASCL.



## LES RANDONNEURS DE LA VALLEE DU RUPT Calendrier 2023

Contact : Jean-Claude TYRODE  
14 rue Jodry 25550 BAVANS  
jean-claude.tyrode@orange.fr  
03 81 96 24 96 // 06 82 24 26 41



DATE	LOCALISATION	Niveau difficulté Durée Distance	Départ Lieu Heure	Animateur Nom Tél
8 Janvier	Laire- Sortie en 8	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journées	Sainte-Marie 8 h 30 Laire 13 h 30	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
22 Janvier	Bretigney- Sortie en 8 avec Jacky et Jean-Claude	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journées	Sainte-Marie 8 h30 Bretigney 13 h30	J.GENITONI 03 81 93 55 55
5 Février	Beutal	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journées	Sainte-Marie 8 h 30 Sainte-Marie 13 h 30	M. BICHET 03 81 93 41 66
19 Février	Saint Hippolyte	B 15 km	Sainte-Marie 8 h30	B. SCHORI 03 81 95 31 60
4 Mars	<b>SOIREE DES RANDONNEURS</b>	A - - - soirée	Raynans 20 h 00	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
5 Mars	Raynans	A 9 km	Raynans 13 h 30	Evelyne DEVAUX 03 81 92 37 20
19 Mars	Rougemont	B 15 km	Sainte-Marie 8 h30	JL RACINE 03 81 97 86 34
<b>Pensez à vous inscrire pour le 20 mars pour le repas de la marche populaire</b>				
2 Avril	<b>MARCHE POPULAIRE à LOUGRES</b>	Circuits prévus de 12-18-22km	A partir de 8h	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
16 Avril	Fournet Blancheroche	B 10 km journée C 18km journée	Sainte-Marie 8 h 00	B. SCHORI 03 81 95 31 60
30 Avril	Raddon et Chapendu (70)	B 12 288 m C 18km 485 m	Sainte-Marie 8 h 00	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
14 Mai	Villars le Sec Randonnée en Suisse	B 20 km journée dénivelé 400 m	Sainte-Marie 8 h 00	Evelyne DEVAUX 03 81 92 37 20
<b>Pensez à vous inscrire pour la sortie bus avant le 10 mai pour faire les réservations du restaurant</b>				
4 Juin	Marche de la mirabelle à Fallon (70)	A 15km journée A 6km journée	Sainte-Marie 8 h 30	M. BICHET 03 81 93 41 66
18 Juin	<b>Sortie touristique en bus sous réserve du succès de la marche populaire</b>		Sainte-Marie 7 h 00	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
2 Juillet	Glère	B 18 km journée dénivelé 500 m	Sainte-Marie 8 h30	B.CRANNEY 06 72 72 00 95
16 Juillet	Saignelégier Etang de la Gruère	A 16 km journée Dénivelé 250 m	Sainte-Marie 8 h00	Evelyne DEVAUX 03 81 92 37 20

30 Juillet	Les Combes - Remonot	B 16 km journée Dénivelé 210 m	Sainte-Marie 8 h 00	B. SCHORI 03 81 95 31 60
<b>Pensez à vous inscrire pour le gîte avant le 20 juillet si possible</b>				
13 Août	Cussey sur Lison	B 10km C 20km	Sainte-Marie 8 h00	D.TISSERAND 03 81 92 33 62
27 Août	Aïsse - abbaye de la Grace Dieu	B 19 km journée Dénivelé 650 m	Sainte-Marie 8 h 30	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
3 Septembre	Biaufond	C 14 km journée Dénivelé 600 m	Sainte-Marie 8 h 00	Evelyne DEVAUX 03 81 92 37 20
15, 16 et 17 Septembre	<b>WEEK END EN GITE</b>	Se renseigner		JC. TYRODE 03 81 96 24 96
24 Septembre	Goumois	B 10 km B 15 km	Sainte-Marie 8 h 00	B. SCHORI 03 81 95 31 60
1 Octobre	<b>Marche populaire de Mandeuze</b>	Plusieurs circuits	Se renseigner voir la presse locale	
15 Octobre	Rosières sur Barbèche	B 8 km B 13 km	Sainte-Marie 8 h 30	M. BICHET 03 81 93 41 66
29 Octobre	Vauchusotte	B 13 km	Sainte-Marie 8 h 30	B.CRANEY 06 72 72 00 95
12 Novembre	Grillades Lieu à définir	A 9 km + 9 km	Sainte-Marie 8 h 30 Sainte Marie 13 h 30	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
24 Novembre	<b>ASSEMBLEE GENERALE suivie du Beaujolais nouveau</b>		Raynans 20 h 00	
26 Novembre	Sainte-Marie	A 8 km + 8 km	Sainte-Marie 8 h 30 Sainte-Marie 13 h 30	M. BICHET 03 81 93 41 66
2 Décembre	TELETHON le samedi	A 9 km 1/2 journée	Arcey 9h00	J.GENITONI 03 81 93 55 55
10 Décembre	Dans la vallée du RuptN	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journées	Sainte-Marie 8 h 30 13 h 30	JC. TYRODE 03 81 96 24 96

Niveaux de difficulté : A : facile B : moyenne C : fort dénivelé

Location d'abris Bernard SCHORI 20 €/j, caution 200 €

Location de raquettes J-C TYRODE 2 €/j, caution 15 €

**ASSURANCE** : en plus de la responsabilité civile, notre contrat comprend la garantie "Individuelle Accident" qui couvre les dommages corporels d'origine accidentelle survenant au cours de nos activités. **Toutefois nous recommandons aux adhérents de prendre une assurance famille couvrant toutes leurs activités.**

**Nos randonnées sont ouvertes à tous gratuitement non adhérents pour une période d'essai Cotisation 12 € gratuit pour les enfants de moins de 14 ans**

Comité : Président, Jean-Claude TYRODE ; Trésorier, Michel BICHET ; Secrétaire, Marie-Sol TYRODE

Responsables des sentiers par secteur,

Michel BICHET, Bernard et Jacque CRANEY, Evelyne DEVAUX, Jacques GÉNTONI, Bernard SCHORI, Bernard SCHORI, Daniel TISSERAND



## Association Communale de Chasse Agréée

Le bureau de l'ACCA se compose de 3 personnes :

Président : M. COCHENNEC Raphaël  
Trésorier : M. COCHENNEC Bruno  
Secrétaire : M. FAHY Denis  
Trésorier adjoint : M. SCHORI Stéphane

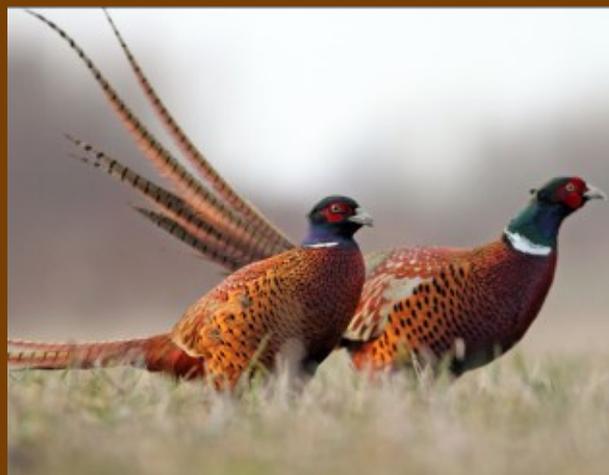
Les battues ont lieu le **jeudi, samedi, dimanche et les jours fériés. Le jour de non chasse est le vendredi.** Pour information, l'arrêté préfectoral régissant les A.C.C.A est affiché en Mairie.

*Les attributions pour la campagne de chasse 2022—2023 sont 3 sangliers, 6 chevreuils, 2 lièvres.*

### Automobiliste, que faire si vous percutez un gibier ?



En cas de collision avec un animal sauvage, vous devez appeler la gendarmerie.



### Quelques conseils aux promeneurs et randonneurs pendant les périodes de chasse

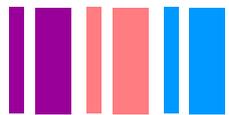
Essayez de rester sur les sentiers balisés.

Soyez visibles notamment en portant des vêtements voyants, l'idéal est le **gilet fluorescent**.

**Si vous entendez des coups de fusil et dans le cas d'une battue**, faites connaître votre présence en essayant de ne pas perturber la chasse.

**Faites vous voir** en vous mettant dans un endroit dégagé.

**Faites vous entendre** sans faire trop de bruit tout de même.



Belle et douce année 2023